

RHÔNE SANTÉ

Dentexia : des « mesurettettes qui ne répondent pas à la détresse »

Le Collectif contre Dentexia promet des « opérations coup de poing » pour se faire entendre.

« **Q**ue dois-je faire ? Qu'allons nous devenir ? Mon appareil vient de casser et je sais pas comment faire ou aller ? » (sic)

Deux mois après la liquidation judiciaire de Dentexia, les victimes de ces centres dentaires low-cost continuent à affluer, désemparées, auprès du Collectif contre Dentexia alors que le ministère de la Santé a saisi l'Inspection générale des affaires sociales. Celle-ci va notamment étudier les sujets liés à la récupération et la conservation des dossiers médicaux, à l'examen des conditions de poursuite des soins et aux modalités d'indemnisation des préjudices financiers et corporels. Après un point d'étape en juin, un rapport sera rendu le 31 juillet.

Le sentiment d'avoir été « flouée et mutilée »

« La mesure s'imposait », estime l'initiateur du Collectif contre Dentexia, Abdel Aouacheria, avant d'ajouter : « Nous espérons qu'il ne s'agit pas encore d'un effet d'annonce. » Car à ses yeux, jusqu'à présent, les autorités sanitaires se sont contentées de « mesurettettes » qui « ne permettent pas de répondre à toute cette détresse ». « À notre connaissance, il n'est jamais arrivé en France qu'autant de victimes en difficulté soient livrées à elles-mêmes, dans une telle souffrance sanitaire, financière et psychologique, alors qu'elles ne sont aucunement responsables de ce qui leur arrive », remarque Abdel Aouacheria.

S'il salue la mise en place d'un numéro vert par l'Agence régionale de santé (lire par ailleurs) comme une « avancée dans la prise en compte de la situation



■ **À ce jour, le Collectif contre Dentexia recense 2 203 victimes.**

Photo d'archives Claude ESSERTEL

Un numéro vert à l'Agence régionale de santé et deux réunions du collectif à Lyon

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes met en place à partir de ce lundi, un numéro vert, gratuit, destiné aux patients soignés dans l'un des trois centres du Rhône, « afin de les écouter, les accompagner et de les orienter vers des interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs besoins »

NOTE Tél. 0 800 100 378, du lundi au vendredi et de 9 heures à 12 h 30.

De son côté, le Collectif contre Dentexia organise à Lyon deux réunions d'information pour les victimes les 9 mai et 17 mai, de 18 à 20 heures, à la mairie du 6^e, 58, rue de Sèze. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire au préalable sur le site www.collectif-contre-dentexia.com. Des avocats seront présents pour répondre aux questions. Le collectif a convié les députés et sénateurs du Rhône, les représentants des pouvoirs publics et des acteurs de santé.

« Il n'est jamais arrivé qu'autant de victimes soient livrées à elles-mêmes »

Abdel Aouacheria, l'initiateur du Collectif contre Dentexia

des victimes », le porte-parole déplore « qu'il n'existe pour l'heure aucune solution, hors cas d'urgence, pour la prise en charge des patients, en termes de poursuites et de finalisation des soins ». Mais ce dimanche soir, une victime rapportait avoir rencontré des difficultés lors d'une consultation en urgence chez un dentiste de garde à Villefranche...

Tandis que le collectif affiche 2 203 victimes, Abdel Aouacheria assure avoir reçu 6 500 courriels. Sur les extraits anonymes qu'il nous a transmis, plusieurs patients évoquent les soins payés d'avance et non terminés, les crédits souscrits – jusqu'à 16 000 € – auprès de Franfinance, les dents arrachées « certaines peut-être inutilement », les implants jamais posés, les appareils dentaires, dont plusieurs se sont cassés ou ont infecté les gencives, des greffes osseuses « qui ne sont pas prises » et ont été réalisées avec « des matériaux de très mauvaise qualité », les douleurs, migraines, insomnies, etc. D'autres victimes racontent qu'elles se nourrissent « très difficilement » ou qu'elles n'arrivent plus à manger. Une autre fait état de son « sentiment d'avoir été flouée et mutilée » quand celle-ci parle d'une « première tentative de suicide »...

Face à cette situation, le collectif promet des « opérations coup de poing » tant que les pouvoirs publics n'auront pas entendu notre SOS ».

Sylvie Montaron

VILLEURBANNE SOLIDARITÉ

Un chanteur et un ancien détenu pour la journée de la Paix du Rotary club

Dans le cadre de la journée de la Paix, organisée par le Rotary club, plus d'une centaine de personnes a assisté, samedi après-midi, au Transbordeur, aux conférences de la consultante philosophe en organisation Laura Lange, du jeune commercial Jean-Baptiste Welsch et de Mourad Benchellali, un Vénissien qui a passé deux ans et demi dans l'enfer de la prison américaine de Guantanamo, à Cu-

ba. L'événement s'est poursuivi avec un tremplin de jeunes artistes.

Les festivités se sont terminées avec une master class du musicien Michael Jones, avant un concert de l'ancien acolyte de Jean-Jacques Goldman, le soir.

PRATIQUE Rotary club, District 1710 Lyon Région, 12, rue de la Balme, Lyon 3^e. www.rotary1710.org



■ **Après une master class, Michael Jones a donné un concert.** Photo Stéphanie FERRAND



■ **Jean-Baptiste Welsch, Laura Lange et Mourad Benchellali ont échangé avec le public.** Photo Stéphanie FERRAND